



HAL
open science

Mémoires de migrants, Le temps de la transition

Juan Matas, Roland Pfefferkorn

► **To cite this version:**

Juan Matas, Roland Pfefferkorn. Mémoires de migrants, Le temps de la transition. Revue des sciences sociales de la France de l'Est, 1997, 24, pp.122-132. hal-01291349

HAL Id: hal-01291349

<https://hal.science/hal-01291349>

Submitted on 21 Mar 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

JUAN MATAS,
ROLAND PFEFFERKORN

Mmoires de migrants

Le temps de la transition

L'émigration/immigration est un processus complexe dans lequel interviennent à la fois des éléments objectifs et des éléments subjectifs. La façon dont les émigrés / immigrés vivent leur parcours joue bien sûr un rôle essentiel. La reconstruction du parcours immigré par les mémoires, individuelles et collectives, rend le processus d'intégration des populations immigrées dans le pays d'accueil particulièrement lisible.

La recherche dont nous présentons ci-dessous certaines conclusions est le fruit d'un travail conduit au sein d'un groupe d'enquête pédagogique qui, au cours des trois dernières années, a permis de réaliser plus d'une centaine d'entretiens approfondis avec des immigrés ayant une ancienneté de séjour en France d'au moins une quinzaine d'années¹.

Bien entendu, les contraintes de concision propres à un article nous ont conduit à restreindre les éléments d'analyse, à sélectionner dans la masse assez importante des données celles que nous souhaitons retenir à tout prix, et même à supprimer le traitement d'un thème important de nos entretiens, les rapports au travail et les relations engendrées par celui-ci. Nous n'avons pas pour autant renoncé au projet de revenir ultérieurement à un traitement plus exhaustif des matériaux disponibles, d'autant plus

que nous poursuivons cette année la collecte des données dans le groupe d'enquête.

Notre échantillon d'entretiens montre que les personnes concernées, majoritairement des hommes, qui le plus souvent ont émigré dans les années 1960-1970, ont un bagage scolaire hétérogène (pour bon nombre cela ne dépasse pas l'école primaire, mais nombreux sont ceux qui disposent d'une qualification professionnelle solide), ont pour la plupart quitté leur pays relativement jeunes, dans la grande majorité des cas pour des raisons de type économique. Nous avons choisi de n'interroger que des personnes arrivées adultes, ou en tout cas grands adolescents, présents en France depuis au moins quinze ans. Par conséquent, échappent à l'enquête tous ceux qui sont retournés dans leur pays d'origine après un séjour provisoire.

MÉMOIRE ET MIGRATION

Les trajets migratoires se laissent difficilement enfermer dans un modèle unique. Les caractéristiques des décennies de l'après-guerre allant de 1945 à 1974 contrastent assez nettement avec celles des dernières vingt années, en particulier sur le plan de l'accès à un emploi. Les années 1945-1974 peuvent en outre être subdivisées selon un critère politique décisif : la période coloniale d'avant 1960-1962 qui s'oppose nettement à la période post-coloniale. Enfin, il faudrait

tenir compte des changements intervenus dans les sociétés alimentant l'immigration. L'immigration est en effet le fruit de principes générateurs d'une extrême diversité liés à la société de départ comme à la société d'arrivée. C'est pourquoi il vaudrait mieux éviter de parler de l'émigration ou de l'immigration « au singulier », car l'usage du singulier peut conduire facilement à la globalisation, à la généralisation, voire à la naturalisation du phénomène migratoire. La condensation d'un phénomène de ce type dans le singulier est toujours réducteur. L'ensemble des caractéristiques particulières (en premier lieu le contexte, historique, économique, social, politique, culturel, etc., mais aussi le vécu singulier de chaque immigré) risquent alors d'être gommées. L'immigration « au singulier » est un grand sac où se mélangent toutes sortes de diversités. Il vaudrait par conséquent mieux parler de l'immigration « au pluriel » : des émigrations ou des immigrations. D'où la nécessité pour le sociologue comme pour l'historien de distinguer les courants migratoires suivant des critères signifiants : comme l'origine, et pas seulement en fonction de la nationalité qui parfois gomme des différences d'origine importantes (par exemple, l'immigration kabyle, kurde, ou galicienne n'est pas réductible à une immigration algérienne, turque ou espagnole) ; ou le sexe ; ou l'âge ; ou le temps. Les distinctions liées au temps sont particulièrement importantes. Par exemple le passage, le moment de l'arrivée, mérite d'être étudié séparément de la suite, de l'installation dans la durée fut-elle considérée comme provisoire. C'est pourquoi nous avons davantage à faire à des mémoires de l'immigration plurielles qu'à une mémoire idéaltypique unique. Mais s'il y a une infinie variété de trajets migratoires et si chacun, dans sa singularité, est unique, il n'en reste pas moins nécessaire de procéder à des classifications afin de découvrir précisément ce qui est typique.

Nous pouvons considérer en outre que les mémoires individuelles sont inscrites au sein de deux formes de mémoires collectives, elles-mêmes fortement imbriquées,

d'une part celle de la vie du groupe immigré (par exemple la mémoire de l'immigration portugaise, en France, voire même dans telle ou telle ville ou région française - d'autant plus que les immigrés installés dans telle ou telle ville sont souvent originaires de la même région) et d'autre part celle, plus vaste, de l'histoire générale. Car les mémoires individuelles sont porteuses de cadres sociaux, c'est-à-dire qu'elles sont structurées par la société². Il existe en même temps une mémoire dans la société un peu à la façon d'une mémoire individuelle. Par ailleurs, les individus sont aussi le lieu de coexistence et d'interaction de mémoires collectives : chaque individu est alors à envisager comme une société³.

La « *biographie collective* » du groupe immigré s'inscrit dans le cadre plus large, plus général, de l'histoire globale, nationale, mais aussi locale. C'est l'histoire et la culture locale, en particulier dans les régions ou les villes industrielles ou minières, qui ont été le principal cadre unificateur concret des travailleurs d'origines différentes. La sociabilité quotidienne, l'activité professionnelle et la solidarité ouvrière ont été un creuset où les différences d'origines se sont peu à peu atténuées, où une histoire commune s'est construite, même si les rapports entre ouvriers étrangers et autochtones n'étaient pas toujours faciles : « *Au début, (...) il y avait une certaine animosité qui régnait. On était étrangers, on ne parlait pas la langue française. Mais petit à petit... - Ils ont vu qu'on était des gens... enfin, je parle de mes parents, de ses parents, de tous les étrangers qui étaient là, nous étions quand même des gens nés normaux, pas agressifs, ni voleurs... vous voyez...* »⁴.

Les formes et les processus de la mémoire ne sont pas des phénomènes figés. Ces mémoires, à la fois individuelles et collectives, sont évolutives. Elles sont marquées par l'historicité. Maurice Halbwachs remarquait déjà que les cadres sociaux de la mémoire d'un groupe se transformaient dans le temps. Il insistait alors essentiellement sur deux causes du changement : la transformation de la densité des relations sociales au sein du groupe par le nombre des participants et leur proximité ; et le fait

que chaque individu d'un groupe participe en même temps à d'autres groupes⁵. D'après Maurice Halbwachs, au début du siècle, l'accélération des expériences individuelles et l'appartenance plus fréquente des individus à différents groupes simultanément se traduiraient par une diminution et une atténuation des mémoires collectives particulières. Pour la période récente, on ne peut manquer de s'interroger sur l'influence des nouvelles technologies de communication et d'enregistrement de l'information. Y-a-t-il des modifications des modes de pensée et des processus de la mémoire suite aux transformations de la structure formelle de l'offre d'information ? On doit notamment tenir compte de l'accroissement quantitatif de cette offre, de l'accessibilité plus grande de ces informations, de l'accélération et du raccourcissement de leur présentation. Après l'écriture et l'imprimerie, les moyens audiovisuels et télématiques entraîneraient de véritables « *bouleversements de la mémoire* » selon Jacques Le Goff. Ces nouvelles technologies favoriseraient notamment, d'après ce dernier, « *la multiplication et le renforcement des mémoires collectives* »⁶. Une des questions qui se pose ici en filigrane est bien sûr celle du devenir des groupes d'immigration récente demeurant en relation quasi-permanente avec la « *culture d'origine* » par le biais de chaînes de télévisions particularistes, nationales ou religieuses, captées dans les pays d'immigration, et dont les programmes sont conçus dans un environnement culturel différent. Nous pensons ici notamment aux caractéristiques de la dernière vague d'immigration en Alsace, à savoir l'immigration turque⁷.

La mémoire est un processus dynamique. Trois mouvements différents peuvent être envisagés⁸. Le premier mouvement va du présent vers le passé : il se caractérise, comme le notait déjà Maurice Halbwachs, par la reconstruction sélective des souvenirs. Le passé n'est pas revécu, mais reconstruit à partir de la vision du monde présente, à partir de ce qui reste actuel dans un groupe de la mémoire de ce temps là, bref à partir des cadres sociaux du présent⁹. Le second mouvement, à l'inverse, va du passé vers le

JUAN MATAS,
ROLAND PFEFFERKORN
Faculté des sciences sociales
Laboratoire de sociologie de la culture
européenne, Strasbourg.

présent : sous le masque de l'oubli, il privilégie traces, rémanences et réminiscences. Enfin, le troisième mouvement est celui des heurts entre passé et présent : il est marqué par exemple, par les conflits et les compromis entre tradition et modernité, les inerties du passé qui entravent les progrès, les risques que fait courir l'oubli du passé ou sa falsification.

PARTIR

Nous avons vu précédemment que la mémoire de l'immigration est en premier lieu une mémoire de l'émigration. Du point de vue des immigrés et du point de vue de la communauté d'origine (famille, village, quartier,...) nous avons d'abord à faire à un départ. En effet, avant d'arriver ici, et de devenir des « immigrés », les intéressés sont partis de chez eux, ils ont « émigré ». Ils ont quitté un lieu et des personnes : un village, une ville, un quartier, une famille, des voisins, des amis... Ce sont d'abord des absents. C'est pourquoi Victor Segalen dit des immigrés qu'ils « figurent pour ceux qui restent, des sortes de génies errants »¹⁰.

Les circonstances du départ sont variables. Certains partent presque à l'improviste, parfois dans des conditions précaires (c'est souvent le cas des personnes qui doivent partir pour des raisons politiques, mais pas seulement). « Pourquoi avez-vous quitté l'Algérie ? - C'est à cause de la guerre. Comme les arabes ont gagné, on était obligé de partir. Les arabes sont contre les harkis. Donc, je suis obligée de venir en France car mon mari est harki. Nous sommes partis la nuit, sans avertir mes parents, dans le plus grand secret » (Femme d'origine algérienne, mariée, 14 enfants)¹¹. D'autres, souvent jeunes, saisissent une opportunité. « On était sur la plage et il y en a un [un agent recruteur] qui est venu, il a dit qu'il cherchait des ouvriers pour la France. On s'est inscrit, on a fait le test et on est parti directement » (Marocain, 55 ans, marié, 3 enfants, arrivé en 1965) ; « C'est la France qui envoyait des contrats, il y avait un Bureau d'Immigration [probablement une antenne de l'ONI] et, par exemple Peugeot, envoyait tant et tant de contrats et puis les gens que ça intéressait venaient. Mon père est venu comme ça, avec un contrat pour le textile » (Fille d'immigré por-

tugais, 33 ans, mariée, 3 enfants, arrivée en Alsace un an après son père, à l'âge de 8 ans, en 1971). Ces premiers témoignages nous rappellent aussi le rôle actif joué jusqu'en 1974 par la politique des contrats, et en particulier par les agents recruteurs qui travaillaient soit pour le compte de l'ONI (Office National de l'Immigration), soit directement pour le compte d'entreprises françaises. D'autres encore, et en fait parfois les mêmes, parfois après bien des hésitations et des peurs, voire des découragements, finissent par se décider. « La décision de partir est venue tout d'un coup. Mais, l'idée de partir je l'avais souvent, mais pas en France, je voulais aller au Venezuela. » (Espagnol, Galicien, 56 ans, parti en 1964).

Les modalités du passage varient finalement assez fortement. Avec à un pôle les voyages mouvementés des exilés politiques et assimilés et les voyages « parcours du combattant » qui représentent un peu la situation standard de ceux qui partaient avant les années 1980 avec parfois un contrat en poche, mais le plus souvent simplement avec l'adresse d'un contact. Dans ce cas de figure, le voyage, généralement en train, dure souvent plusieurs jours, voire une à deux semaines avec des attentes, des étapes intermédiaires, des contrôles, des tests. A l'autre pôle certains bénéficiaires de contrats qui sont parfois pris en charge dans le cadre de véritables « voyages organisés » d'un type particulier et ceux qui viennent au départ a priori pour d'autres raisons : études, visite... Alors le voyage s'effectue plus souvent rapidement et par avion.

Les causes profondes du départ relèvent toujours à la fois de raisons économiques, c'est-à-dire en fait de la désagrégation de l'ancien ordre social, et de raisons plus « idéologiques » tenant notamment à l'image idéalisée de la France (ou éventuellement d'un autre « pays riche »), seule issue possible, véritable obsession et seule ambition des candidats au départ. Dans certains cas c'est la situation locale particulièrement difficile à un moment donné qui peut déterminer le départ : « En 1973, il y a la grande sécheresse, puisque je ne pratiquais que l'agriculture, je me trouvais dans une situation difficile pour nourrir

ma famille. Il fallait alors chercher des moyens de survie (...) Je suis parti à l'aventure » (Sénégalais, 48 ans). L'aventure forcée de cet Africain ressemble à celle de tous les paysans qui ont quitté leur terre pour échapper à la misère, qu'il s'agisse des paysans du nord du Portugal au début des années 1960, de ceux du sud de l'Italie, d'Espagne ou d'ailleurs à d'autres moments. Mais au-delà des circonstances conjoncturelles précises, c'est bien fondamentalement la quête de meilleures conditions de vie qui anime de manière plus générale la plupart des immigrés : « Je suis venu dans les années 1960. On m'a dit qu'en France on gagne beaucoup d'argent. J'ai trouvé que ce n'est pas vrai, pas tellement vrai, c'est pourquoi je suis retourné au Maroc en 1970. Et là, j'ai vu que c'était encore pire, alors je suis revenu en France en 1973 » (Marocain, 57 ans) ; « Il n'y avait pas de travail dans mon village. J'étais marié et je n'arrivais pas à gagner de l'argent pour ma famille. Un jour, un ami m'a dit qu'une personne cherche de la main d'œuvre pour aller travailler en Allemagne (...) J'ai travaillé deux mois à Baden-Baden, mais la personne nous a payé. C'est de là que je suis venu à Strasbourg parce qu'on m'a dit qu'ils recherchent de la main d'œuvre dans le bâtiment » (Turc, 50 ans, marié, 5 enfants, sans formation, arrivé en France en mars 1970).

Les personnes interrogées dans le cadre de notre enquête sont cependant fréquemment assez averties en détails sur le passage en tant que tel. L'éloignement dans le temps explique en partie ce laconisme. Mais ce silence relatif s'explique aussi par le caractère toujours douloureux du passage et par les désillusions rencontrées au moins dans un premier temps. Leur arrivée en France met la plupart du temps les immigrés en contact avec une « triste réalité » qu'ils finiront le plus souvent par accepter après un premier « refus d'y croire ». Le contraste entre les rêves d'avant le départ et la réalité quotidienne alimente alors la nostalgie et le mal du pays, dans un contexte marqué parfois par la solitude et par la grisaille d'une existence quotidienne décevante. A la lecture de l'ensemble des entretiens réalisés on est frappé par le fait que les premières impressions sont presque toujours négatives : « C'était terrible » ; « J'étais déçu » ; « Je me sentais tel-

lement seul » ; « Ho, c'était la fin du monde » ; « Je pleurais souvent à ce moment là, j'aurais aimé retourner en Italie » ; ...

L'EXPÉRIENCE DU DÉPLACEMENT

L'immigré vit une expérience inédite par rapport au sédentaire : l'expérience du déplacement. Le passage de la société de départ vers la société d'arrivée, fut-il provisoire, se traduit toujours par un déplacement, par un franchissement de frontières, en somme, par un exil au sens étymologique du terme. Les immigrés quittent un lieu où la vie est devenue difficile pour diverses raisons afin de pouvoir exister ailleurs. Exister pleinement et pas seulement subsister ou survivre. La question qui se pose pour les personnes qui émigrent n'est en effet pas seulement, ni même principalement, une question économique, même si la dimension économique semble s'imposer avec la force de l'évidence dans le cas de ce qu'on a coutume d'appeler « l'immigration économique »¹². Car ce déplacement n'implique pas seulement le passage d'un espace économique à un autre, mais aussi et même principalement, pour les intéressés en tous cas, le passage d'un espace de vie à un autre, c'est-à-dire l'entrée dans un nouvel univers culturel.

L'immigration est même une expérience aiguë du déplacement. Le caractère aigu de ce déplacement se manifeste précisément par le franchissement d'une frontière, par le passage d'un monde dans un autre. Cette frontière est à la fois physique et symbolique. Elle est géographique, étatique, économique, linguistique, culturelle. Ce passage est loin d'être anodin, car les frontières sont historiquement des lieux très chargés, car ce sont des lieux marqués par la violence, la haine et la mort. Le déplacement géographique de leur corps, le franchissement d'une (ou de plusieurs) frontière physique, peut alors se traduire pour les intéressés par de profonds changements intérieurs, par des modifications du fonctionnement psychique. Le déplacement dans l'espace physique se traduit parallèlement par un véritable déplacement inté-

rieur. L'incertitude liée au passage, l'incertitude du futur, joue aussi un rôle. Le déplacement physique des hommes et des femmes est alors accompagné par un déplacement, certes plus ou moins aigu selon les personnes, au niveau du psychisme des individus. Le franchissement de frontières géographiques - passer d'un espace géographique à l'autre - se traduit donc aussi par le passage d'un espace psychique à un autre. Quitter un pays équivaut en quelque sorte à une nouvelle naissance¹³.

Abdelmalek Sayad met l'accent sur une des causes des troubles. Quitter les siens et ses biens, quitter son univers affectif, sentimental et idéologique, quitter sa langue, tout cela n'est pas chose facile. Le processus d'émigration/immigration est souvent un processus honteux. Les conditions de départ (parfois improvisé, souvent sans papiers en règle et de « nuit ») accentuent éventuellement ce sentiment de honte découlant de l'abandon des siens¹⁴. L'auto-culpabilisation et l'auto-agression qui rongent certains immigrés et qui parfois les conduit à être hospitalisés en psychiatrie découlent en partie de cette faute « originelle », de cette « faute » de l'absence. Le passage équivaut aussi, d'après les psychiatres qui ont en charge ce type de difficultés, à une régression, à un retour à l'état infantile. D'autant plus que le passage lui-même s'est effectué le plus souvent seul (plus des trois quarts des cas).

La nostalgie sera alors cultivée dans le cadre de la « communauté » de compatriotes qui est au départ une micro-société d'entraide et de survie. Cependant elle jouera aussi progressivement un rôle de médiation adaptatrice entre les deux pays, les deux cultures. Mais dans un premier temps, l'illusion du « provisoire » fédère les immigrés qui se réunissent pour se reconforter et ne pas perdre leur identité. La solidarité importante entre les personnes de même origine leur permet notamment d'échapper à la solitude des premiers temps.

Mais, lors du retour temporaire ou définitif au pays, les intéressés masquent cette réalité et continuent à entretenir le mythe

d'une France lumineuse. Ce caractère sélectif de la mémoire, de la reconstruction du passé a bien été montré par Abdelmalek Sayad à propos de l'immigration algérienne en France¹⁵. Ce phénomène de tri effectué par la mémoire a largement permis la reproduction de l'émigration. Les conditions de vie et de travail difficiles sont « oubliées », les souvenirs sont sélectionnés en privilégiant les aspects les moins désagréables. Ainsi les immigrés masquent une partie de la réalité et contribuent à entretenir le mythe. « La méconnaissance collective de la vérité objective de l'émigration que tout le groupe travaille à entretenir (les émigrés qui sélectionnent les informations qu'ils rapportent quand ils séjournent au pays ; les anciens émigrés qui « enchantent » les souvenirs qu'ils ont gardés de la France ; les candidats à l'émigration qui projettent sur « La France » leurs aspirations les plus irréalistes, etc.) est la médiation nécessaire à travers laquelle peut s'exercer la nécessité économique »¹⁶. La mémoire, contrairement à l'histoire, ne craint pas les contradictions et les déformations. « Elle ne se soumet à aucun critère scientifique, elle est sélective »¹⁷. « La mémoire, nous dit encore Enzo Traverso, peut ressembler à un « supermarché ». C'est pourquoi le tri effectué par la mémoire permet dans certains cas de « préserver le souvenir et de garder les traces d'un passé inaccessible à l'historiographie par ses outils traditionnels ou occultés par les institutions officielles ». Alors que dans d'autres cas, comme celui qui nous occupe ici, elle peut au contraire « perpétuer l'oubli contre un passé déjà largement arpenté par les historiens ».

L'enjeu pour les immigrés concernés par le passage est d'arriver à renaître dans une nouvelle société. D'où l'intérêt des rites de passage pour faciliter le déplacement d'un état ancien vers un état nouveau, quel qu'il soit. D'où aussi les conflits de l'installation, fut-elle (forcément au départ) provisoire, conflits d'ordre matériel certes, mais aussi d'ordre psychologique. Et d'où toute une série de problèmes résultant de l'interaction avec la culture dans laquelle les immigrés sont immergés. Car ils ont entrepris de passer, au moins pour un temps, dans un autre monde. En ce sens, franchir la frontière, débarquer, c'est déjà un acte d'intégration.

HISTOIRES CONJUGALES ET FAMILIALES

La division sexuelle du départ qui a été observée par tous les auteurs qui se sont intéressés à l'histoire et la sociologie de l'immigration, se retrouve aussi dans nos entretiens. Schématiquement on peut dire qu'il y a presque toujours deux phases dans le processus migratoire : une première phase où les hommes partent d'abord, puis une seconde, après un laps de temps variable qui voit partir les femmes et la famille (enfants). «*Je me suis mariée en 1962, au mois de février, le 24 février. Au mois de mars, mon mari est parti en France avec mon père et le mois de mai, le 10 mai 1962, j'étais aussi venue en France, avec le train*» (Italienne, 56 ans, 3 enfants). «*Nous sommes venus tous en France parce que mon père est venu (...)* Au bout d'une année ils lui ont donné de quoi pouvoir emmener toute la famille, parce qu'il fallait qu'il trouve un logement en conséquence» (Portugaise, 33 ans arrivée à l'âge de huit ans). La question essentielle à résoudre au bout d'un certain temps est celle du logement, souvent très précaire dans une première période, afin de pouvoir accueillir son épouse (et les enfants). Tous les mouvements migratoires, toute immigration de travail contient en effet en germe l'immigration de peuplement qui la prolongera. Inversement, on peut dire qu'il n'est pas d'immigration réputée de peuplement qui n'ait commencée par une immigration de travail. Par sa durée, l'immigration de travail conduit sous ses propres effets à l'immigration familiale. Le laps de temps entre ces deux types d'immigrations peut être très court, il peut aussi s'étaler dans le temps. Abdelmalek Sayad a montré que, dans le cas de l'Algérie, il s'écoule presque un demi siècle entre le début de l'immigration de travail et l'immigration familiale qui ne se développe *grosso modo* qu'à partir de la guerre d'Algérie. Cette dernière précipite incontestablement les choses, mais elle permet de surcroît aux intéressés de se voiler la face. Le départ est en effet attribué à une cause extérieure, à un cas de force majeure («*il n'y a pas le choix*», etc.). Mais au fond les éléments constitutifs de l'immigration familiale étaient déjà largement en place. La guerre

est finalement un paravent, elle permet aux choses de se dire... et de se faire, plus facilement. Elle sert de processus de rationalisation. Car les guerres sont des catalyseurs de l'histoire, comme l'a montré dans un autre contexte, à propos de la Première Guerre Mondiale, Maurice Halbwachs.

Les histoires conjugales de l'ensemble des immigré(e)s interrogé(e)s se ressemblent quel que soit leur pays d'origine. Une petite minorité épouse une personne rencontrée en France. Il s'agit alors le plus souvent de personnes, hommes ou femmes, n'ayant pas au départ de projet migratoire, mais qui sont venues par exemple pour des études, et qui finalement, en partie à la suite de cette rencontre, se sont établies en France. Il s'agit aussi quelquefois de personnes qui épousent un (une) compatriote rencontré(e) en France. Mais le cas le plus fréquent est celui de l'homme qui quitte son pays, revient régulièrement pour les vacances et épouse une femme de son village ou de son quartier. Puis, celle-ci, après quelque temps, vient le rejoindre, avec éventuellement les enfants. «*J'ai rencontré ma femme avant de partir, vers 1962. Elle est d'un village à quatre kilomètres à côté du mien. Je l'ai revue en 1965. J'ai décidé de me marier plus tard arrivé à un certain âge pour donner un sens à ma vie. J'ai décidé de m'organiser, de faire comme tout le monde. Je suis rentré pour me marier en septembre 1970. Puis ma femme est venue tout de suite, j'avais déjà un appartement qui suffisait pour un couple. Mon fils est né en 1973*» (Espagnol, Galicien, 56 ans, parti en 1964).

Les divers aspects de la vie sociale et familiale en dehors de la sphère du travail ont, bien entendu, une grande importance pour la détermination des itinéraires d'intégration, ou éventuellement d'exclusion, parcourus par nos interlocuteurs, et façonnent leur rapport à la société d'accueil et le discours à travers lequel ils rendent compte de leur expérience migratoire.

Dans un premier temps, on peut distinguer la pluralité des situations familiales. Les célibataires sont rares dans la population interrogée, tout comme les veufs et les divorcés ; il y a donc une majorité de personnes mariées, mais on peut y trouver

parmi celles-ci plusieurs clivages : d'abord, ceux qui vivent en couple et ceux dont le conjoint est resté au pays ces derniers étant, toutefois, peu nombreux ; ensuite, ceux qui ont encore des enfants vivant sous leur toit et ceux dont le ménage se réduit au couple parental (même si chez ces derniers les enfants vivent en général à proximité de leur domicile) ; enfin, les couples formés de deux personnes de même nationalité et s'étant formés au pays d'origine, les couples de même nationalité s'étant connus en situation migratoire, les couples d'immigrés de nationalité différente et ceux où l'un des partenaires est Français. On peut, dans ce dernier cas, noter une différenciation selon qu'il soit Français de souche ou d'origine immigrée lui-même, (notamment s'il s'agit de la même origine que son conjoint).

Cette typologie sommaire doit se garder de vouloir enfermer les individus dans des cases hermétiques, elle n'est qu'un auxiliaire pour décrypter la complexité mal perçue des situations migratoires dans le domaine qui nous occupe ici, pour mieux comprendre les discours qui nous sont tenus et les représentations qui les sous-tendent. Ainsi, lorsque nous avons à faire à des personnes mariées dont les familles sont restées au pays d'origine, et surtout lorsque cette situation s'inscrit dans la durée, on a de fortes chances de trouver un discours qui reprend à son compte ce déçirement et qui exprime une insatisfaction par rapport à un vécu davantage subi que maîtrisé.

La famille apparaît bien comme un vecteur d'intégration, plus ou moins difficile ou harmonieuse selon les cas, par l'inscription accrue que sa présence implique dans la société d'accueil. Les enfants, notamment, rendent nécessaire le contact avec l'école et ses agents, faisant entrer la langue de cette société au sein du foyer, mais aussi des usages culturels qui chercheront un *modus vivendi* avec les pratiques familiales. La réussite scolaire de leurs enfants préoccupe la grande majorité des familles immigrées, qui peuvent voir là une récompense aux sacrifices consentis par la situation migratoire, et les efforts pour contribuer à cette réussite -

même maladroits ou peu efficaces - sont autant de ponts jetés vers cette société d'accueil. De même, ce vécu familial peut être un moyen de mieux domestiquer cet espace étranger, de le rendre familier grâce aux petits et grands événements qui jalonnent la vie quotidienne du groupe, à la présence du foyer sur ce territoire, puisque ce foyer est un espace qui nous appartient même lorsqu'il se situe dans un espace global perçu comme étranger.

Bien sûr, la diversité des expériences, des situations et des tempéraments rend cette analyse globale insuffisante pour

rendre compte de la réalité ; du moins, pouvons-nous espérer qu'elle donne un sens aux témoignages des parcours singuliers. Ainsi, lorsque cette enseignante d'origine sénégalaise évoque la scolarité de ses enfants ou leur devenir, elle rejoint à un certain niveau cette Portugaise de condition plus modeste ou encore cette Marocaine, femme au foyer et mère de famille nombreuse, toutes trois mettant en avant avec fierté leurs réussites et se souciant davantage de la façon dont ces enfants se feront une place dans cette société que de leurs propres possibilités.

Bien entendu, nous pourrions de la sorte multiplier les exemples.

Si la présence de la famille est un facteur objectif d'intégration dans la plupart des cas, le conflit est parfois également présent à travers elle. Les enfants, notamment, introduisent dans le foyer familial des comportements et des attitudes souvent mal comprises ou rejetées par les parents, car perçues comme remettant en question les valeurs du groupe, sa hiérarchie, son mode de fonctionnement. Certains de nos interlocuteurs regrettent cette « intrusion », même

Felix Nussbaum, *Deux masques, Musée historique de la Culture, Osnabrück, Paris 1997* © ADAGP

lorsqu'ils la jugent inévitable. Le danger n'est pas seulement perçu en termes d'acculturation mais aussi comme risque de désordre, de perte de repères conduisant à une forme de marginalité. Cette réaction coexiste souvent avec le souhait de voir ses enfants réussir à l'école, avec une certaine fierté aussi devant l'intégration réussie dont ils témoignent, et bien entendu elle est influencée par les caractéristiques des individus et des groupes, leur trajectoire migratoire, leurs projets, ...

En tant que révélateur et qu'agent d'intégration, l'enfant est souvent un acteur de première importance dans l'analyse du monde de l'immigration, et les problèmes qui se trouvent exposés à travers lui méritent de retenir toute notre attention. Dès que sa socialisation se trouve, au moins en partie, confiée à l'école, les sujets de préoccupation (mais pas forcément de conflit) se multiplient : difficulté à maintenir ou perfectionner son niveau linguistique dans la langue maternelle, adoption de comportements plus ou moins éloignés de ceux de la culture d'origine, acquisition progressive d'une identité autochtone en rupture avec le caractère étranger de celle de ses parents, etc.. En grandissant, le jeune affirmera souvent son refus d'envisager un « retour » (bien sûr, le retour à proprement parler concerne surtout ses parents, pour lui c'est plutôt l'aventure de l'installation dans un espace qu'il lui faudra apprivoiser, qui lui est plus ou moins étranger, car son vécu se situe plutôt dans la société où il a grandi). Parmi les raisons avancées pour l'abandon du projet de retour définitif au pays, nos interlocuteurs ont souvent évoqué le refus d'un tel retour par leurs enfants et leur crainte de se séparer des êtres les plus proches et les plus chers. Bien sûr, la situation plus ou moins difficile de certains de leurs pays d'origine, le non-accomplissement des objectifs fixés au départ du projet migratoire ou leur propre intégration dans la société d'accueil (« on est devenus plus Français qu'autre chose, c'est là-bas qu'on est des étrangers maintenant ») sont d'autres raisons tout à fait réelles et nullement exceptionnelles dans le discours de nos interlocuteurs.

Les éléments concernant la transformation des relations à l'intérieur du couple induite par la situation migratoire sont moins fournis dans notre étude, en partie du fait d'une certaine réticence bien naturelle à aborder ce sujet avec des personnes que l'on connaît peu, voire pas du tout. Ce qui est certain, c'est que la situation migratoire a un retentissement tout à fait réel sur les rapports du couple.

Dans les cas les plus nombreux, la famille de l'immigré se trouvant à proximité de lui se réduit au conjoint et aux enfants et, de ce fait, il y a un certain enfermement par rapport à la situation que l'on connaissait dans sa société d'origine, dont sont victimes tous les membres du groupe en question mais qui a, le plus souvent, des effets plus fâcheux pour la femme, car l'univers de celle-ci étant plus souvent de type domestique, l'absence de sa famille proche ou plus éloignée, ou la présence parfois d'un segment réduit de celle-ci, va la confiner davantage dans une certaine solitude, accrue par sa difficulté d'intégration dans son nouvel environnement. Aussi, le tête-à-tête des conjoints peut s'avérer étouffant et accroître les risques de rupture.

Bien sûr, ici comme ailleurs il faut se garder de généraliser : selon la présence ou non d'autres membres de leurs familles, selon que la femme exerce ou non une activité rémunérée à l'extérieur de son foyer, selon l'ancienneté du séjour en France ou encore selon des caractéristiques culturelles ou de personnalité des individus, les éléments évoqués ci-dessus peuvent se modifier considérablement.

La vie de quartier a également été abordée avec nos interlocuteurs. Il s'agissait de savoir comment ceux-ci percevaient leur quartier, leur voisinage, à travers quelles pratiques ceux-ci s'approprièrent de l'espace en dehors de leurs foyers, est-ce que leurs comportements à cet égard se rapprochaient plutôt de leur vécu antérieur, au pays d'origine, ou est-ce que, au contraire, ils tendaient vers le modèle propre aux populations françaises d'origines sociales comparables. Nous ne pouvons, bien sûr, pas évoquer une quelconque homogénéité

dans leurs réponses, tout au plus noter quelques éléments apparus assez fréquemment dans leurs discours.

Ainsi, la façon dont sont évoquées majoritairement les relations de voisinage ne permettent pas d'y déduire une conflictualité mais plutôt une certaine absence de relations, ou alors des relations bien ciblées avec certains voisins, devenus des amis. « La voisine d'en face, oui, avec elle on s'entend bien, on se rend visite parfois, je lui apporte des pâtisseries que je fais, on boit un café ensemble », « Les voisins, c'est plutôt bonjour, bonsoir, je les connais à peine », « On reste chacun chez soi et c'est bien comme ça ». Certes, ce modèle replié n'est pas propre aux seuls immigrés, il s'est développé y compris dans des quartiers populaires qui avaient une sociabilité assez intense par le passé et il témoigne du phénomène de détérioration du lien social qui concerne la société française toute entière. Mais c'est assez éloquent que cela se retrouve aussi fortement dans le discours d'immigrés provenant de pays où les modes de sociabilité villageois ou de quartier diffèrent fortement de celui que nous avons décrit ci-dessus. Souvent, d'ailleurs, perçoit une insatisfaction, voire une souffrance, devant la nécessité de s'adapter à ce modèle, qui implique une violence faite aux tendances spontanées des individus. Certes, nombre de nos interlocuteurs apprécient les avantages matériels d'appartenance aux normes de confort qui leur étaient auparavant inconnues, ou encore les équipements collectifs existant sur les quartiers (écoles, services de santé, commerces, services divers...), mais on a plus de mal à intégrer l'individualisme ambiant. Pour certains, l'existence de compatriotes, ou tout simplement d'autres étrangers, est un gage de retrouver certains éléments de la vie collective telle qu'elle était au pays. Et d'ailleurs un certain nombre de nos interlocuteurs met l'accent sur les transformations qui se seraient opérées dans l'espace autrefois familial, au pays : « Là-bas non plus ce n'est plus comme avant, c'est chacun pour soi maintenant », « Pensez-vous, l'entrée dans le Marché Commun ça fait que c'est pareil qu'ici en Espagne, maintenant ! ».

Le temps de loisirs de beaucoup de nos interlocuteurs se limite, à en croire leur discours, à l'univers de la maison : bricolage, travaux ménagers, télé (avec de nombreux adeptes de l'antenne parabolique, notamment chez les Maghrébins et les Turcs), parfois lecture, mais de façon plus exceptionnelle (c'est-à-dire plus espacée dans le temps) ce sont des activités sociales élargies, dans un cadre associatif ou informel, souvent avec des compatriotes.

LES COMPATRIOTES, LE PAYS

Nous arrivons ici à une autre partie thématique importante de nos entretiens, les questions ayant trait aux rapports de cette population avec la communauté des compatriotes (parfois au sens large du terme, parfois de façon plus restrictive) résidant à proximité d'eux, les liens entretenus avec la famille restée « là-bas », et par delà celle-ci le pays d'origine, ainsi que les projets pour un éventuel retour.

On a souvent remarqué dans nos entretiens qu'il était question d'un pays du souvenir, celui que l'on a quitté depuis de nombreuses années, et un pays actuel, celui qui a changé alors qu'on n'était plus là, pays plus prosaïque et vis-à-vis duquel on se montre plus distant, plus critique. Sans nier, bien sûr, que les divers pays d'origine aient pu évoluer au cours des vingt ou trente dernières années (c'est le contraire, plutôt, qui susciterait notre étonnement !), on peut faire deux remarques à ce propos : tout d'abord, l'immigré lui-même a sans doute davantage changé que le pays et les gens auxquels il fait allusion peu ou prou, le processus d'intégration dans la société française modifiant sa perception du pays d'origine. Ensuite, l'idéalisation d'un passé plus ou moins lointain c'est aussi celle de ses « vertes années », rendues plus belles par les années qui passent et par la difficulté de comprendre « ce que veulent les jeunes d'aujourd'hui ». Cet état de choses ne s'applique pas, bien entendu, aux seuls immigrés, mais ceux-ci vivent la distance entre les générations avec une singulière acuité par le changement de cadre normatif

auquel la migration les a confrontés. Quoiqu'il en soit, ce contraste hier-aujourd'hui légitime, en partie, le non-retour, car ainsi ce n'est plus au même endroit que l'on reviendrait, c'est le pays natal qui nous serait infidèle...

Cependant, cette réticence maintes fois exprimée ne saurait occulter que pour la plupart de nos interviewés le renoncement au retour n'est pas une décision qui puisse être prise à la légère, et de ce fait beaucoup d'entre eux diffèrent le moment de la décision quand les enfants seront grands, quand on aura réuni les fonds nécessaires, quand la situation sera redevenue normale si le pays d'origine est aux prises avec des troubles, quand on aura atteint l'âge de la retraite, etc. Ces hésitations montrent la difficulté du choix, surtout lorsque le retour implique de laisser derrière soi une partie de la famille la plus proche et des pans entiers d'un vécu.

La relation privilégiée avec des compatriotes, telle qu'elle se présente effectivement dans la plupart des cas, remonte le plus souvent aux premiers temps de la migration. Nombre de nos interlocuteurs ont trouvé accueil chez des membres de leurs familles qui les avaient précédés ou chez d'autres concitoyens qu'ils connaissaient déjà et qui ont souvent été plus ou moins à l'origine de la concrétisation de leur projet migratoire. Une fois sur place, ils ont lié connaissance avec d'autres personnes de même origine. En effet, la communauté de langue et de culture, le besoin de retrouver « un morceau du pays » pour radoucir les rigueurs de l'exil, de tisser également des liens de solidarité, tout cela conduit la plupart des nouveaux immigrés à privilégier de façon spontanée ces réseaux de sociabilité informelle. Bien sûr, leurs activités professionnelles mettent ceux qui en exercent une au contact de Français et d'immigrés d'autres origines, mais les difficultés de langue, notamment, rendent ces rapports plutôt superficiels, les confinent en général au seul lieu de travail : « A mon arrivée en France, j'étais surtout avec des collègues de travail italiens. Je me sentais plus à l'aise avec eux qu'avec les Français, j'avais l'impression de retrouver un peu

l'ambiance de mon pays quand on se réunissait entre nous » (Retraité italien, veuf, 89 ans, ancien bûcheron).

Cette situation tend à évoluer peu à peu pour la plupart d'entre eux mais les amitiés anciennes demeurent, en général, solides. Cependant, la plupart des interviewés n'ont jamais fait partie d'associations, d'amicales ou d'autres structures regroupant des gens d'une même origine ou nationalité. Par contre, nombreux sont ceux qui participent ou ont participé à des activités organisées par celles-ci, et notamment à des fêtes.

Souvent, les relations plus étroites se nouent avec des gens venant de la même région. C'est avec eux que l'on se trouve de véritables affinités. Parfois, au contraire, la notion de « compatriote » s'étend à un groupe plus large de personnes d'une aire géographique ou culturelle qui englobe les frontières nationales (Arabes, Africains, Latino-américains, Ibériques...). On peut penser que cette deuxième situation est surtout fréquente lorsque les immigrés se trouvent quelque peu isolés, heureux de rencontrer des gens avec qui on peut communiquer plus facilement ou retrouver des caractéristiques culturelles communes.

Enfin, il faut préciser que dans un certain nombre de cas la volonté d'intégration dans la société d'accueil conduit les nouveaux arrivants à ne pas rechercher le contact avec des compatriotes mais au contraire à multiplier les approches en direction du milieu autochtone. Il s'agit, dans ce cas, davantage de gens qui ont, soit un certain capital culturel, des étudiants ou des gens exerçant une activité professionnelle d'un certain prestige social, ou encore de certains exilés politiques voulant « tourner la page » d'un chapitre douloureux de leur vie, ou bien de conjoints de Français qui font le choix de l'adaptation par l'immersion totale. Nous n'avons qu'un nombre très limité d'interlocuteurs pouvant entrer dans cette catégorie.

Quant aux relations avec la famille restée au pays et avec celui-ci de manière plus globale, nous rencontrons certes une diversité au niveau des réponses en fonction de divers critères : ancienneté du séjour, circonstances et motivations de l'expatriation,

éloignement géographique, situation familiale, régularité des visites, etc.. En même temps apparaissent certaines constantes : un attachement réel au sol natal qui n'empêche pas une lucidité quant aux inconvénients d'un éventuel retour, une nostalgie du groupe familial élargi que l'on a laissé derrière soi et d'un mode de vie et de relations sociales que l'on a dû remanier plus ou moins profondément suite à la migration, une certaine distance également, dans la mesure où les effets d'une acculturation se font sentir et rendent les individus un tant soit peu étrangers sur leur propre sol. Ce dernier constat est surtout vrai lorsque l'immigré a des enfants qui sont nés ou ont grandi en France ; ceux-ci soulignent, à leur insu même, cette différence : « Une fois je suis rentré avec un de mes enfants dans un magasin, et, je crois, mon fils, il a parlé au commerçant en français, il lui a demandé un Coca ou je sais pas quoi, alors le commerçant il m'a dit : il faut leur parler en arabe, il faut leur parler en arabe ! c'est pas bien, il faut qu'il connaisse sa langue. Bon, j'ai pas voulu faire attention à lui, il m'a dit comme quoi l'arabe c'est de la richesse, alors moi je lui ai dit : Ecoutez, s'il a parlé français c'est aussi de la richesse, c'est une langue aussi. Bon, c'est vrai qu'on leur dit toujours de parler en arabe là-bas mais bon, ils ont pris le pli » (Commerçant tunisien, marié, 43 ans).

On touche, à travers le constat des quelques éléments exposés ci-dessus, à une dimension très importante du phénomène migratoire. L'appartenance première ne s'efface pas, elle se modifie au gré des expériences des individus mais reste présente et constitue un élément de première importance de leur identité. En même temps, au fur et à mesure que les années passent sur le sol de la société d'accueil, de nouvelles pratiques et représentations façonnent et transforment cette identité originelle, donnant naissance à un mixte culturel qui témoigne de leur intégration. On peut ici encore citer une de nos interlocutrices : « Enfin, malgré qu'on est bien acceptés, on n'est pas chez nous. Mais d'un autre côté, quand on est chez nous on pense quand même à ici, et je pense qu'on passera toute notre vie comme ça entre ces deux pays, on y tient à tous les deux, mais ça veut dire qu'il nous manquera toujours quelque chose en fait. Et au

début j'ai pas pensé à ça du tout, mais au fur et à mesure des années je m'en rends compte, même quand je suis là-bas, je pense à ici, aux voisins, aux clients, je sais pas quoi, même des choses matérielles ou autres. C'est comme ça, quoi. D'un côté on a peut-être une chance, mais de l'autre... je vois de l'autre côté, j'ai deux soeurs. Bon, ils ont pas de vacances, ils ont pas de confort, ou moins, mais c'est plus simple pour eux : tout est tracé, ils ont la famille, alors que nous ont est toujours obligés de se battre, on a pas de famille ici. (...) D'un côté c'est une richesse mais de l'autre c'est plus difficile. (...) Parce qu'on est obligés de montrer aux Français qu'on est intégrés ici, et aussi de montrer aux autres Tunisiens qui sont là-bas, notre famille, qu'on n'a pas fait une bêtise de rester en France, de les scolariser ici » (Employée de collectivité tunisienne, épouse de commerçant, 37 ans).

Il y a dans le propos de cette femme un condensé des aspects de cette bi-appartenance, de cette difficulté pour mesurer le bien-fondé d'un choix, qui nous paraît assez saisissant. La simplicité de l'expression ne saurait masquer la profondeur du constat et de l'interrogation.

Les projets de retour au pays ne sont pas, dans bien des cas, abandonnés. Renoncer au retour est une démarche qui comporte une remise en question de son identité, une rupture de lien, qui ne sont pas faciles à assumer. La grande majorité de nos enquêtés disent qu'ils n'ont jamais pensé à un départ définitif lorsqu'ils ont quitté leur pays, au contraire, le séjour à l'étranger était presque toujours envisagé comme une parenthèse de plus ou moins courte durée. Si les conditions d'un retour satisfaisant n'ont pas été remplies dans les délais prévus, on n'a pas cessé d'envisager celui-ci comme une perspective plus ou moins proche. Pour beaucoup d'entre eux, cependant, tout laisse penser qu'il n'y aura pas de retour définitif, et ils n'en sont pas dupes, mais laisser l'avenir ouvert leur semble vraisemblablement préférable, évitant ainsi de tourner une page et laissant au temps le soin de trancher. L'extériorité que certains avouent ressentir lors de leurs séjours au pays ne signifie pas qu'ils n'apprécient pas de tels moments, mais plutôt qu'ils assument le caractère provisoire de ceux-ci.

Le pays, est vécu aussi à distance, par les contacts épistolaires et téléphoniques notamment qu'ils maintiennent avec leurs familles, plus exceptionnellement avec des amis. Ces échanges sont ressentis par certains comme « vitaux », même s'ils expriment aussi la nostalgie ou la frustration qu'ils peuvent engendrer par leur caractère éphémère. La presse, la radio et surtout la télévision à l'heure de l'antenne parabolique sont des médias qui leur permettent de rester au contact de la réalité de leur pays, de regarder ou de lire des informations, de voir ou d'écouter des programmes (musique, films, diverses émissions) qui produisent l'illusion de la proximité. Il faut noter que les moyens évoqués ci-dessus (notamment la banalisation du téléphone, la présence dans les kiosques de journaux de leurs pays et, surtout, la révolution de la parabole) constituent une transformation considérable par rapport à un temps encore proche où les communications restaient, surtout pour les milieux modestes auxquels appartiennent majoritairement les immigrés, des plus rudimentaires, surtout à l'échelle internationale. On mesure mal, pour le moment, les effets de ces transformations, mais on ne peut douter de leur réalité ni en mésestimer la portée.

* * *

En conclusion, nous pouvons constater que les enquêtés, qui se sont livrés dans l'ensemble avec beaucoup de franchise à l'exercice introspectif qui leur était proposé, expriment des vues et des sentiments sinon contradictoires du moins diversifiés quant à leurs trajets migratoires respectifs, à partir de la diversité de leurs expériences, de leurs attentes, de leurs situations familiales, etc. A l'exception d'un certain nombre d'entre eux, exilés politiques contraints à quitter leurs pays ou conjoints ou enfants d'émigrés venus dans le cadre d'une réunification familiale, ils sont venus en France de leur propre initiative, à la recherche d'une amélioration de leur situation économique, percevant ce séjour comme temporaire, voire de courte durée.

La nature des problèmes qui se posent aux migrants change avec la durée et la présence des familles. L'auto-analyse qu'en propose un immigré espagnol est particulièrement éloquente.

« Vous pensiez rester longtemps en Alsace ? - Alors là c'est compliqué ! Au fur et à mesure que l'âge avance, j'ai plus la nostalgie du pays, mais j'ai un enfant et les choses peuvent se compliquer du jour au lendemain, peut-être un jour il peut se marier ici ? Et tout ça change si je rentre, je peux me retrouver tout seul, sans famille, c'est ça le drame. C'est le psychodrame des émigrants. J'ai vu beaucoup de gens. 90 % d'entre eux sont venus pour quelques années, mais beaucoup sont restés pour la vie, suite aux circonstances. On ne peut pas dire qu'ils avaient l'intention de rester ou de ne pas rester. La vie se complique, les gens se marient, ont des enfants. Au village, les parents décèdent, on est tout seul, on est un étranger, on ne connaît plus personne, la population se renouvelle. Vous êtes un étranger dans votre propre patelin. Il y a beaucoup de gens que je trouve qui me disent : « J'ai un appartement en Espagne, je ne sais pas ce que je vais faire, maintenant j'ai mes petits-enfants ici. Est-ce que je vais rentrer là-bas ? Est-ce que je vais rester ici ? Je ne sais pas ce que je vais faire. Est-ce que je vais vendre ? ». Tant qu'il n'y a pas d'enfants c'est encore simple, mais quand il y a des enfants qui sont nés ici, qui ne connaissent pas le pays, qui ont leurs habitudes dans le pays d'accueil, alors la situation devient plus dramatique. Et c'est comme ça pour tous les immigrants. Il y a quelques années en Espagne pendant les vacances, j'ai trouvé un homme à côté d'une voiture immatriculée 25 au bord d'une route où il y avait des travaux. Il regardait une maison et discutait avec sa femme. J'avais une voiture immatriculée en Galice, je m'arrête et je demande : « Comment ça va à Besançon ? » Alors il me demande : « Vous connaissez le Doubs ? » Je dit alors : « Oh j'étais là-bas en vacances ! » Puis je demande : « Qu'est-ce que vous pensez faire ? Rester là-bas ? Revenir ? ». Alors il me dit : « Je ne sais pas, mes enfants sont mariés là-bas, il y a des petits-enfants, ici je n'ai personne, juste des biens, des terrains et on est à la retraite tous les deux. Alors je vais voir si je peux vendre. Parce que maintenant toute ma famille est mariée avec des Français ». C'est ça le problème. Quand ce type a quitté l'Espagne il n'a pas compté qu'il pouvait lui arriver des choses comme ça. Le retour est facile à condition de ne pas dépasser les quatre ou cinq ans ! Je connais beaucoup de gens qui sont arrivés entre les années 1964 et 1970.

Tous ceux qui sont rentrés rapidement n'ont eu aucun problème. Mais ceux qui ont passé plus de 20 ans c'est différent » (Espagnol, Galicien, 56 ans, parti en 1964).

Le provisoire s'installe dans la durée et le durable est toujours vécu comme provisoire. Ne serait-ce que parce que l'investissement affectif et matériel - par exemple, la maison qu'on construit de ses mains au pays durant les congés d'été - n'est pas réalisé ici, mais là-bas, dans la perspective de ce retour futur qui devient pourtant de plus en plus improbable au fur et à mesure que le temps et la vie font leur oeuvre. Certes, parfois, le durable peut aussi être vécu comme provisoire parce que l'immigration de travail est de plus en plus remise en cause par la montée du chômage. Car la présence qui se prolonge a besoin de justifications, en premier lieu pour les intéressés eux-mêmes. Or le travail est la première de ces justifications. Un discours rationnel justifiant la présence ici peut a priori être développé assez facilement quand le pays ou la région de départ sont en proie à des convulsions meurtrières (Algérie, Turquie, Yougoslavie, ...), pour les mêmes raisons que celles que nous avons déjà évoquées plus haut. Mais quand le pays d'accueil est traversé de convulsions hostiles vis-à-vis des immigrés devenus les boucs émissaires de la crise, l'intégration est rendue plus difficile. D'autant plus que le thème de l'immigration, omniprésent dans le débat public depuis plus de dix ans, est largement instrumentalisé.

Au bout du compte, des circonstances diverses les ont conduits à réviser leurs projets, et le séjour se prolongeant ils ont été pris dans une logique de l'installation et de l'intégration ici, qui leur pose d'autres problèmes et leur offre d'autres perspectives. Les modifications du paysage économique et social français les expose également davantage à des phénomènes tels que le chômage, l'instabilité, le racisme, et ils sont également préoccupés par le sort de leurs enfants. Pour certains de ces derniers, l'avenir se présente sous de meilleurs auspices que pour leurs parents, mais pour d'autres il semble bouché, lorsque l'échec scolaire, l'absence de qualification, les difficultés de

tout ordre tendent à les reléguer dans une forme de marginalité. Le devenir des enfants est important pour chacun d'entre nous, mais il semble encore être une question plus lancinante et cruciale pour ceux dont il exprime une légitimation des efforts consentis par la migration.

En somme, cette population est prise dans la logique de l'intégration, et c'est en la maîtrisant qu'elle en réduit les inconvénients ou les obstacles et qu'elle peut espérer en tirer les bénéfices. Mais ici aussi il faut se garder de conclusions hâtives : l'intégration, telle que nous la concevons, c'est-à-dire dans une perspective intergénérationnelle, ne s'achève pas avec la première génération, ni même peut-être la deuxième, elle ne reste pas moins une perspective non seulement souhaitable mais inexorable.

Les remarques et les réflexions de la plupart des immigrés présents en Alsace depuis longtemps sont finalement très éloignées du « discours d'illusion ». Celui-ci traduit le refus de la prise en compte des situations sociales réelles et la persistance d'attentes ou de représentations totalement contradictoires avec la réalité vécue. Le discours d'illusion est produit par une proportion importante des immigrés dans les premiers temps de l'installation dans le pays d'accueil, quand la perspective concrète d'un retour prochain au pays s'éloigne, mais que par ailleurs les intéressés persistent dans leur projet de retour malgré son caractère de plus en plus problématique. En effet, dans un premier temps, le départ était vécu comme provisoire et l'objectif d'un retour était envisagé à terme avec la réalisation de certaines conditions, financières et politiques essentiellement. Mais, avec la durée, les immigrés réalisent ce qui s'est passé. Ils sont devenus des étrangers dans leur village d'origine, leurs enfants sont devenus des Français. Ils vivent l'expérience du déchirement après avoir vécu le temps de cette transition qui relie, dans une trajectoire humaine, deux situations sociales, économiques, géographiques, culturelles à la fois différentes et interdépendantes, ce temps de l'accommodement. Par contre, le discours d'illusion continue à être produit, plus

fréquemment peut-être et plus fortement encore, par les sédentaires, par ceux d'ici, qui refusent de voir dans l'étranger « celui qui vient aujourd'hui et qui reste demain » (Georg Simmel)¹⁸. ■

NOTES

1. Nous exprimons ici notre gratitude envers Jean-Yves Causer, qui a encadré ce groupe avec les auteurs pendant deux ans ainsi qu'à l'égard des étudiants qui ont réalisé des entretiens en faisant preuve de sérieux et de compétence. Si nos analyses ne les engagent point, celles-ci n'ont pas moins été rendues possibles par le travail mené en commun et les discussions qui l'ont souvent prolongé.
2. Cf. HALBWACHS Maurice, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel, 1994, [première édition : 1925].
3. Cf. NAMER Gérard, *postface* à HALBWACHS Maurice, *op. cit.*, p. 333-334. Observons cependant qu'au début du siècle, Maurice HALBWACHS considérait encore que la classe ouvrière vivait entièrement dans le présent et qu'elle n'avait pas de passé (« elle n'a point à proprement de passé »). D'après lui, elle était exclue de la mémoire collective du reste de la société. Elle n'a pas encore eu le temps de façonner sa propre mémoire : « Les groupements professionnels et locaux ont été le plus souvent trop isolés ou trop éphémères pour qu'une tradition ouvrière ait pu s'imposer de façon durable à la conscience de leurs groupes » ; « De toutes les parties de la société, c'est [la classe ouvrière] qui subit le moins l'influence et l'impulsion de son passé » (Maurice HALBWACHS, 1912, cité par NAMER Gérard, *postface, op. cit.*, p. 324).
4. Habitantes de Décines, dans la banlieue lyonnaise, arrivées dans les années 1920, avec leurs parents étrangers venus travailler dans la soie. Citées par VIDELIER Philippe, *Décines, une ville, des vies*, Vénissieux, Editions Paroles d'Aube, 1996, p. 137.
5. Cf. HALBWACHS Maurice, *Les cadres sociaux de la mémoire, op. cit.*, p. 128-140.
6. Jacques LE GOFF cité par JODELET Denise, « Mémoires évolutives », in *Mémoire et intégration*, collectif, Paris, Syros, 1993, p. 83.
7. Cf. JUND Alain, DUMONT Paul et DE TAPIA Stéphane (dir.), *Enjeux de l'immigration turque en Europe*, Paris, CIEMI-L'Harmattan, 1995.
8. JODELET Denise, *op. cit.*, p. 85-86.
9. Cf. HALBWACHS Maurice, *op. cit.*, p. 83-113.
10. Cité par HASSOUN Jacques, *Le passage des étrangers*, Paris, Austral, p. 233.
11. Les citations qui suivent sont extraites d'entretiens, réalisés pour l'essentiel en 1994/95 et 1995/96, dans le cadre du groupe d'enquêtes pédagogiques de l'Institut de Sociologie de Strasbourg : « Mémoires de l'immigration », dirigé par nous mêmes. Au total près d'une centaine d'entretiens approfondis ont été recueillis.
12. Pendant longtemps, *grosso modo* de 1945 à 1980, la problématique imposée de l'immigration était cette problématique de l'immigration économique. Cette dernière n'était envisagée qu'en tant que réponse à un besoin de main d'oeuvre de l'économie française. Une littérature considérable produite essentiellement par des économistes mais aussi par des sociologues en témoigne. Le point de vue qui était privilégié était celui des entreprises ayant des besoins de main d'oeuvre ; ou éventuellement celui de l'économie française considérée dans son ensemble ; ou encore celui de l'Etat français en tant qu'organisateur de la venue des travailleurs coloniaux, puis des travailleurs immigrés (par le biais de l'ONI). Les contrats de travail étaient signés avant le départ ou, en fait le plus souvent, après l'arrivée - c'était la norme jusqu'en 1974, la régularisation se faisait systématiquement *a posteriori*. De ce fait, les « sans papiers » n'apparaissaient pas. Ajoutons à ces remarques que, pendant très longtemps, d'une part l'immigration alterna de main d'oeuvre prédominait, et que, d'autre part, la question de l'immigration familiale était largement occultée.
13. Pour approfondir ces questions le lecteur peut se reporter utilement aux trois volumes, publiés avec le soutien du Conseil de l'Europe, des séminaires « Psychiatrie, psychothérapie et culture(s) » organisés en 1992-93, 1993-94, 1994-95 par l'association Parole Sans Frontières (15, rue de Verdun - 67000 Strasbourg), animée par Pierre-Stanislas LAGARDE, Bertrand PIRET et Karim KHELIL : 1) *Les passagers du Maghreb entre la clinique et la migration*, 226 pages ; 2) *Le traumatisme et l'effroi. Aspects psychopathologiques du traumatisme*, 228 pages ; 3) *Qu'est-ce que l'étranger ?*, Strasbourg, 206 pages.
14. Cf. SAYAD Abdelmalek, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Bruxelles, De Boeck, 1991, p. 109-144.
15. Cf. SAYAD Abdelmalek, « Les trois âges de l'émigration algérienne en France », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1977, n° 15, p. 59-82. et du même auteur, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, *op. cit.*
16. *op. cit.*, p. 48.
17. TRAVERSO Enzo, *Les juifs et l'Allemagne*, Paris, La Découverte, 1992, p. 196-197.
18. SIMMEL Georg, « Digressions sur l'étranger », in GRAFMEYER Yves et JOSEPH Isaac, *L'école de Chicago*, Paris, Aubier-Montaigne, 1982, p. 53-59 [publication originale du texte allemand in Georg Simmel, *Soziologie*, Leipzig, 1908, p. 685-691].